

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 81 (1945)

Heft: 40

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative: *Sur le plan international.* — Vaud: *Don du travail.* — *Allocations pour 1946.* — *2e centenaire de Pestalozzi.* — *Société vaudoise de travail manuel: cours d'automne.* — Genève: *U.I.G. - Messieurs: Commission du congrès.* — *U.I.G. - Dames: Assemblée générale du 25 octobre.* — Neuchâtel: *Assemblée générale.*

Partie pédagogique: Evelyne Corbaz: *Un grand pas à franchir: Ecole primaire - Ecole enfantine.* — M. Bouffard: *Préparation au calcul.* — G. Savary: *La notion du temps chez l'enfant de 7 ans.* — Jacqueline Chessex: *Une leçon de lecture globale au degré inférieur.* — *Les livres.*

PARTIE CORPORATIVE

SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Rappelons brièvement ce qui a été tenté pour *rétablissement les ponts* entre les associations nationales d'instituteurs, ponts coupés, on s'en souvient, dès l'avènement du nationalisme, lors du Congrès de Santander en 1935.

Jusqu'à l'ultime minute de la paix, la F.I.A.I. a persisté à affirmer la volonté unanime des instituteurs de s'opposer à la guerre. Pendant toute la durée du conflit, des instituteurs, isolément et en groupes, ont cherché à maintenir le contact. La lettre suivante de Louis Dumas, secrétaire général de la F.I.A.I. est révélatrice :

« ... Georges Lapierre est mort en captivité au camp de Dachau. Il avait été arrêté en 1942, emprisonné à Fresne, puis transféré au camp d'Oranienburg et enfin transporté à Dachau.

J'ai pu déménager les archives de la Fédération et les cacher par fractions dans le village du Midi de la France où je m'étais fixé. J'ai eu naturellement une vie très difficile comme vous pouvez le penser. J'ai réussi à maintenir le contact, par des moyens cachés, avec l'extérieur : Suisse, Suède, Amérique, Angleterre, de sorte que la Fédération n'est pas morte.

Le village était occupé par les Allemands, mais ni mon action internationale, ni le service militaire secret auquel je travaillais, contre eux, depuis 1942, n'a été soupçonné sérieusement, faute de preuves. J'étais devenu une espèce de paysan inoffensif et un peu sot, cultivant la terre et parcourant la campagne un sac sur le dos, pour recueillir de l'herbe aux lapins. J'ai été cependant perquisitionné, mais on n'a rien trouvé, les cachettes étaient discrètes et la population, sans être toutefois dans le secret, m'était entièrement dévouée. Lapierre a été trahi par un type qu'on a pendu par la suite ou qui s'est pendu... »

Nous ne pouvons que nous incliner bien bas devant l'héroïsme de ces collègues de la Résistance nationale et internationale. Grâce à eux, en effet, la F.I.A.I. n'est pas morte.

Et nous, pendant ce temps ? Nous avons maintenu, de notre mieux, le lien fraternel : citons nos appels réitérés aux collègues en guerre, les

visites aux camps d'instituteurs internés, les semaines pédagogiques organisées à leur intention, les actions de secours. Tout cela, certes, est peu de chose en face de tout ce qui reste à faire et le moment est venu de passer à une nouvelle étape d'activité.

Tout d'abord, la reprise des relations internationales officielles. Déjà, le président de l'Association hollandaise est en Suisse, pour quelques semaines, l'hôte de Boesch, président du S.L.V. ; par lui, un service d'aide aux instituteurs hollandais s'organise sur l'initiative de nos collègues alémaniques, des relations s'établissent de capitale à capitale et la question d'un prochain congrès international est sérieusement envisagée. Nul doute que la S.P.R. ne donne son appui sans réserve à toutes ces entreprises.

Il faut faire plus encore et le C.C. s'est fait représenter à une séance tenue à Berne, sous les auspices de M. le cons. fédéral Etter, pour étudier le problème de l'aide de la Suisse aux écoles étrangères. Cette action se heurte à de grandes difficultés, mais il est certain que nous continuerons à envoyer aux enfants victimes de la guerre des manuels, du matériel scolaire, des jouets, ainsi que cela a été fait déjà, mais de façon plus intensive encore. Verrons-nous des pédagogues suisses se mettre au service d'Etats étrangers ? La question est à l'étude et de nombreux collègues sont disposés à prêter leur concours à la reconstruction spirituelle du monde, sous une forme ou sous une autre.

Il est une manière d'aider nos collègues étrangers que nous devons examiner sans retard : ce n'est pas de pain seulement, ou de vêtements, qu'ils ont besoin, mais de sympathie. Pourquoi n'ouvririons-nous pas nos maisons à des instituteurs, à des institutrices de France ou de Belgique, pourquoi n'inviterions-nous pas leurs enfants à passer, l'année prochaine, ou au cours du terrible hiver qui va commencer, quelques semaines de vacances chez nous ? Les contacts personnels qui en résulteraient constituerait le meilleur élément de fraternité professionnelle et contribuerait mieux encore que tous les congrès au rétablissement des relations internationales.

La question est posée. Le C.C. serait heureux de connaître l'avis non seulement des sections, mais aussi de nombreux collègues. Nous vous prions de vous adresser au président soussigné pour toute suggestion ou information à ce sujet.

1946, l'année du bi-centenaire de Pestalozzi, doit poursuivre l'œuvre de pacification et de fraternisation entreprise dès la fin des hostilités. Les instituteurs suisses ne bouderont pas à la tâche.

Junod, président S.P.R.

VAUD

DON DU TRAVAIL

Le moment approche où la S.P.V. doit verser sa contribution au Don du Travail. Notre caissier a reçu de nombreuses sections des versements qui témoignent de la générosité de nos collègues. Nous prions les présidents des sections où la collecte n'est pas achevée, de la terminer au plus tôt et d'envoyer au caissier de la S.P.V. les sommes recueillies d'ici au 20 novembre, au plus tard. (Compte de chèques II. 2226).

Comité central.

ALLOCATIONS POUR 1946

Propositions adressées le 28 août au Conseil d'Etat par la Fédération des sociétés de fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat de Vaud :

a) Traitements :

		Allocations mens.	
		mariés	célibat.
jusqu'à	4000 Fr.	150 Fr.	100 Fr.
de 4001 à	6000 Fr.	140 Fr.	90 Fr.
de 6001 à	8000 Fr.	130 Fr.	80 Fr.
de 8001 à	10000 Fr.	120 Fr.	70 Fr.
plus de	10000 Fr.	110 Fr.	60 Fr.

b) Aux bénéficiaires de petites pensions de retraite ou rentes.

Célibataires, veufs ou veuves sans enfants :

revenus et rentes jusqu'à	2000 Fr.	45 Fr. par mois
»	» de 2001 à 2500 Fr.	40 Fr. »
»	» de 2501 à 3000 Fr.	30 Fr. »
»	» de 3001 à 3500 Fr.	20 Fr. »
»	» de 3501 à 4000 Fr.	10 Fr. »

Mariés, veufs ou veuves avec enfants de moins de 18 ans :

revenus et rentes jusqu'à	2500 Fr.	60 Fr. par mois
»	» de 2501 à 3000 Fr.	55 Fr. »
»	» de 3001 à 3500 Fr.	50 Fr. »
»	» de 3501 à 4000 Fr.	45 Fr. »
»	» de 4001 à 4500 Fr.	35 Fr. »
»	» de 4501 à 5000 Fr.	25 Fr. »
»	» de 5001 à 5500 Fr.	15 Fr. »

Ces propositions sont reprises dans le projet de décret soumis au Grand Conseil par le Conseil d'Etat et nous avons bon espoir de les voir admettre par une large majorité.

Concernant les traitements, l'article 6 du projet de décret spécifie : « Le corps enseignant secondaire communal et le corps enseignant primaire sont compris dans cette mesure, l'Etat limitant toutefois ses interventions à la part correspondant à ce qu'il verse à titre d'augmentation pour années de service. Les allocations correspondant aux traitements de base incombent aux communes. »

Une amélioration des allocations pour enfants n'a pu encore être acquise. Sont à l'étude : a) l'assurance en vue de la pension de retraite d'une part au moins des allocations de renchérissement ; b) le Statut du personnel ; c) le nouveau projet de loi sur les retraites (fusion en une caisse unique avec aggravation de nos charges). Pour l'étude des points b et c ci-dessus, deux commissions distinctes ont été constituées au sein du comité de la Fédération ; la S.P.V. est représentée dans chacune.

Commission nommée par le Conseil d'Etat pour l'étude du Statut du personnel : M. le conseiller d'Etat N. Bosset, président ; MM. les députés P. Oguey, A. André, A. Burki (radicaux) ; A. Syfrig (socialiste) ; A. Martin (P.O.P.) ; E. Walther (libéral) ; A. Vuilliamoz (agrarien). MM. les chefs de service R. Antenen (intérieur) ; M. Viret et A. Warnery (finances) ; E. Kraft (justice et police). MM. L. Monnet, directeur Retraites populaires ; E. Cottier, directeur Hôpital cantonal ; A. Panchaud, juge cantonal ; A. Margot, avocat et député, secrétaire de la Fédération, et E. Décorvet, président de la Fédération.

Commission nommée par le Conseil d'Etat pour l'étude concernant l'assainissement des caisses de retraite : MM. G. Blanc, député, directeur de Fides ; Jules Chuard, président du Grand Conseil et directeur H.E.C. ; Edm. Décorvet, président de la Fédération ; M. Viret, chef de service au Contrôle des dépenses, et le soussigné (en remplacement de Me Alfred Margot, notre secrétaire général).

Assemblée des délégués T.F. : le samedi 24 novembre, à 14 heures. Une convocation sera envoyée, mais qu'on réserve ce jour.

A. Chevalley.

2e CENTENAIRE DE PESTALOZZI

La Commission synodale de l'Eglise nationale vaudoise enverra à toutes les paroisses une liste de conférenciers et de conférences sur Pestalozzi. Les instituteurs et institutrices qui seraient disposés à parler de ce grand Suisse devant des auditoires de chez nous sont priés d'envoyer le titre de leur conférence et leur nom au soussigné avant la fin du mois. Ces conférences seront données à partir de janvier.

G. Chevallaz, directeur de l'Ecole normale.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES COURS D'AUTOMNE

La S.V.T.M. et R.S. organise, les samedis après-midi 17, 24 novembre et 1er décembre, de 14 h. 30 à 17 h. à l'Ecole normale, Lausanne, un

cours de vannerie (*emploi de la ficelle de papier*),
par M. Hermann Rochat, instituteur, Chexbres.

Programme : Confection d'une corbeille à papier.

But : Développer une activité manuelle intéressante, sans outillage coûteux ou matière première rationnée.

L'objet confectionné est spécialement indiqué pour les fêtes de fin d'année, pour une vente ou une soirée scolaire.

Finance d'inscription : Fr. 6.— pour le cours de 3 séances, matériel compris (Fr. 7.— pour les non-membres).

S'inscrire jusqu'au 12 novembre au plus tard auprès de R. Martin, instituteur, avenue de Beaulieu 31, Lausanne. Le Comité.

RAPPEL

Assemblée d'automne. Samedi 10 novembre, à 14 h. 30, Grande salle de l'Ecole normale.

GENÈVE

U.I.G. — MESSIEURS COMMISSION DU CONGRÈS

Cette commission, ouverte à toutes les bonnes volontés et présidée par notre collègue Uldry, a décidé, vu l'urgence, de se réunir encore les 16-30 novembre et 7 décembre prochains. Comme au printemps dernier,

elle adresse un vibrant appel à tous les collègues qui veulent apporter le fruit de leurs expériences, leurs convictions et leurs espoirs. Ce travail se répartit en principe entre différents collègues et l'ensemble sera soumis en assemblée générale, le 14 décembre, pour discussion et apport d'amendements, afin que le rapport définitif ne subisse pas au dernier moment (fin janvier 1946) des critiques essentielles provenant de collègues n'ayant pas participé aux travaux de la commission.

G. B.

U. I. G. - DAMES

COMPTE RENDU

de l'Assemblée générale du 25 octobre, Restaurant de l'Ile

Séance ouverte par la présidente, Mlle Géroudet, qui souhaite la bienvenue à cinq nouveaux membres de notre Union : Mme L. Mermoud-Chuit, Mlles P. Fischer, V. Knüsely, L. Schwinder et J. Bergerat.

Quelques collègues, atteintes par la limite d'âge ou contraintes d'abandonner leur tâche pour raisons de santé, ont fait parvenir leur démission ; ce sont Mmes Dufour, Flückiger, Sichler, Mlles Grau et Jaquier. Les vœux les plus cordiaux sont exprimés pour la santé de ces dames qui sont nommées membres honoraires.

La présidente donne ensuite des renseignements sur la formation de l'*Intersyndicale du personnel de l'Etat* qui, constituée en septembre, groupe 2 400 fonctionnaires environ et 22 associations. Nous avons obtenu une amélioration des allocations d'automne et une augmentation des sommes attribuées pour les enfants ; d'autre part, les candidats et les stagiaires touchent cette année l'allocation d'automne.

L'*Intersyndicale* a présenté les revendications des fonctionnaires au Conseil d'Etat, représenté par MM. Perréard, Anken et Pugin. Le président du Département des finances a exposé à nos délégués la situation grave de l'Etat de Genève et a brossé un tableau noir de la position financière probable en 1946.

L'assemblée du personnel de l'Etat, qui aura lieu le soir du 25, sera invitée à admettre les normes d'un réajustement de nos traitements. Il est essentiel que cette assemblée soit nombreuse, les décisions à prendre étant fort importantes.

La situation des femmes de l'enseignement a été défendue par Mlle Géroudet dans une lettre adressée à M. le conseiller Perréard ; elle le sera encore dans les paroles que notre présidente prononcera à la Salle Centrale. L'assemblée approuve après une brève discussion les interventions de l'Union.

Pour terminer gaiement, une soirée d'Escalade est annoncée qui réunira les U. I. G. Dames et Messieurs et l'U. A. E. E. Cette année, c'est à nous qu'incombe l'organisation de cette petite fête. Que toutes les bonnes volontés et tous les talents (revuistes, musiciens, chanteurs, etc., etc.) s'annoncent à Mlle Géroudet, 30, rue Lamartine, tél. 2 36 14.

Séance levée à 11 heures.

N .B.

NEUCHATEL NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de la S. P. N. qui a eu lieu à Neuchâtel, samedi 27 octobre, comptait environ 200 participants, soit près de la moitié de nos membres. Rarement vit-on tant de zèle en pareille circonstance.

En ouvrant la séance, M. Charles Rothen, président central, adresse un salut chaleureux aux invités présents : MM. L. Berner et W. Jeanne-ret, inspecteurs ; J.-D. Perret, W. Béguin, Ad. Ischer, directeurs ; Ch. Junod, président de la Romande ; Mme Moret et Ed. Gaudin des sections genevoises ; Ed. Viret, Ch. Jeanprêtre, M. Thiébaud de la S. P. V. et de la S. P. J. ; Eric Lugin, président de la Société des professeurs neuchâtelois ; J.-P. Chabloz, représentant des maîtres des Ecoles complémentaires ; MM. J. Decreuze, H.-L. Gédet et J.-Ed. Matthey, membres d'honneur de la S. P. N. M. Camille Brandt, chef du département de l'Instruction publique, a été empêché de donner suite à l'invitation qui lui a été adressée.

Le président cède alors la parole à M. Claude Darbre, instituteur au Pâquier, qui présente un rapport préparatoire sur le thème choisi pour le prochain Congrès romand : « Droits et devoirs de la Société envers l'enfant ; rôle de l'instituteur ». L'auteur, presque un débutant, aborde crânement, avec aisance et clarté, cet important problème, un des plus complexes qui aient été posés aux membres de la Romande puisque, en somme il s'agit de remettre sur la sellette la charte de l'enseignement public, ce qui n'est pas une bagatelle, et de préciser la tâche du maître d'école et par contre-coup celle de la famille, sans oublier les rapports entre autorités, éducateurs et parents. Ce dernier point a été particulièrement mis en lumière par le rapporteur qui souhaite, soit dit en passant, que la Société n'empêtre pas davantage sur le domaine de la famille.

M. Darbre, s'étant donné pour tâche de mettre simplement en relief les principaux éléments du problème, ne propose aucune conclusion. Son rapport n'est donc pas mis en discussion. Il a été écouté avec un visible intérêt souligné par de vifs applaudissements.

Au nom de l'assemblée, M. Rothen le félicite de son exposé judicieux et le remercie. Il ajoute que la section du Val-de-Ruz a eu la primeur de ce travail et que des rapports sur la question ont été également présentés par des collègues de bonne volonté devant les sections du Locle et du Val-de-Travers. Ailleurs, personne n'a osé tenter l'aventure.

* * *

On passe à la partie administrative.

Sur proposition de M. L. Schwab, le procès-verbal de l'assemblée générale de 1944, est renvoyé à l'examen du Comité central pour adoption.

Puis le président renseigne l'assemblée sur trois questions qui ont plus particulièrement retenu l'attention du Comité central au cours de ces derniers mois : l'enseignement pédagogique, le matériel scolaire et les allocations.

Sur les deux premiers objets, pas d'autres informations que celles données récemment par le *Bulletin*.

S'agissant de l'allocation d'automne, la Fédération proposait un versement uniforme de Fr. 300.— par titulaire. Le Conseil d'Etat a ramené cette somme à Fr. 200.— pour les mariés et Fr. 140.— pour les célibataires.

Quant aux allocations de renchérissement pour 1946, le comité fédératif est revenu de ses intentions primitives que nous avions portées à la connaissance de nos lecteurs. Depuis lors, la Confédération a fixé les normes à appliquer au personnel fédéral pour l'année prochaine ; la Fédération les a reprises pour les soumettre au Conseil d'Etat. Elles comprennent notamment une allocation de base équivalente au 15 % du traitement effectif et une quote annuelle de Fr. 1120.— pour les personnes mariées et de Fr. 1000.— pour les célibataires.

La situation de nombreux retraités étant angoissante, la Fédération demande que la limite des ressources et revenus passe de Fr. 3600.— à Fr. 4000.— pour les chefs de famille et de Fr. 2400.— à Fr. 3000.— pour les célibataires.

Le président a l'espérance que ces revendications seront acceptées par le gouvernement.

* * *

L'assemblée est ensuite appelée à se prononcer sur une proposition portée à l'ordre du jour sur la demande de M. F. Humbert-Droz. Il s'agit d'adopter des mesures uniformes visant la rétribution des remplacements effectués pour d'autres raisons que la maladie et qui tombent entièrement à la charge des titulaires. Il y a de la bigarrure dans ce domaine. Tantôt l'indemnité est établie sur la base des heures de travail, tantôt elle est calculée selon le tarif de la Caisse cantonale de remplacement ; la demi-journée étant alors assimilée à une journée pour les uns mais pas pour les autres.

Le bureau du Comité central est d'avis que la demi-journée devrait être considérée comme une journée pleine.

C'est aussi l'opinion du motionnaire. Plusieurs membres ne peuvent s'y rallier trouvant excessif de rétribuer les deux heures de leçon d'une après-midi ou celles que comporte une matinée, comme s'il s'agissait d'une journée complète. La Caisse de remplacement, elle-même, ainsi que le fait remarquer M. Gédet, secrétaire-caissier, tient compte des demi-journées dans les cas assez rares du reste où elle intervient pour des maladies de très courte durée.

A une très grande majorité, l'assemblée admet le même principe ; puis par un second vote qui a lieu à la demande de M. Humbert-Droz, il est convenu que les matinées du jeudi et du samedi, comme celles des autres jours, compteront pour la moitié de l'indemnité journalière.

Cette décision ne vise qu'à établir de l'uniformité à l'égard des remplaçants ; elle ne revêt aucun caractère d'obligation. Mais chacun se fera un devoir, espérons-le, de s'y conformer.

* * *

M. André Dubois, au nom de la section de La Chaux-de-Fonds, donne ensuite lecture d'un mémoire destiné au Conseil d'Etat dans lequel il montre la nécessité de reviser à brève échéance l'échelle de nos traitements afin de sortir des incertitudes et des inquiétudes de l'heure. Cette révision tendra à deux fins ; d'une part, l'adaptation aux exigences du coût de la vie ; de l'autre, le redressement de notre statut financier. Dans la hiérarchie des services publics, le corps enseignant primaire doit occuper un palier plus élevé que celui d'aujourd'hui.

Pour atteindre ce double but le plus tôt possible, il y aurait lieu d'instituer, dans chaque district, des commissions de propagande qui agiraient en liaison avec le Comité central et la Fédération.

De nombreux orateurs, dans la discussion qui suit cet exposé, appuient l'initiative de la section chaux-de-fonnière. Le Comité central accepte de son côté de transmettre au Conseil d'Etat la requête dont il a été donné lecture, mais sous réserve d'en revoir les termes.

Les comités de sections sont chargés de désigner les membres appelés à faire partie des commissions de propagande qui comprendront trois représentants, parmi lesquels le président en charge.

Ajoutons que sur le fond même de la question il y a unanimité de vues entre le Comité central et l'assemblée.

* * *

Une autre requête est présentée par M. Charles Schleppy, instituteur au Crozot, près du Locle. La classe qu'il dirige comprend tous les ordres et elle est fréquentée par des élèves de IXe année. Il estime qu'en pareil cas, le titulaire a légitimement droit à la rétribution supplémentaire de Fr. 300.— qui est allouée aux maîtres de IXe année. On sait que dans ces classes dites « de montagne » l'enseignement est ardu et que la présence d'un contingent, si faible soit-il, d'élèves au terme de leur scolarité, ne fait qu'accroître les difficultés. Le Comité central examinera volontiers la question soulevée par M. Schleppy.

On entend enfin quelques communications et recommandations ; après quoi, M. Ch. Junod apporte à l'assemblée le salut de la Romande qui suit d'un œil attentif les luttes qui se déroulent dans nos cantons de langue française pour améliorer la situation matérielle des maîtres, laquelle ne peut avoir que d'heureux effets sur la qualité de l'enseignement.

La journée se termine par la claire et substantielle causerie du professeur Jaquierod sur la désintégration de la matière et les réactions nucléaires qui nous fait pénétrer dans le secret des extraordinaires propriétés des atomes, ceux de l'uranium notamment, dont l'éclatement libère des masses prodigieuses d'énergie. On peut mesurer l'effroyable puissance par les effets de la bombe atomique au sujet de laquelle le conférencier retint pendant quelques minutes l'attention de ses auditeurs en terminant cet intéressant exposé qui recueillit de vifs applaudissements.

J.-Ed. M.

Nous nous excusons de devoir remettre à huitaine la publication des chroniques jurassienne et valaisanne.

Réd.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

POUR LE DEGRÉ INFÉRIEUR

Ce numéro est entièrement consacré à l'enseignement au premier degré de l'école primaire, dont on sait l'importance et aussi la difficulté.

Du premier contact de l'enfant avec la vie scolaire dépend, dans une certaine mesure, son attitude ultérieure à l'école : ou bien déformation professionnelle d'écolier, cristallisation précoce et servilité livresque ; ou au contraire, curiosité sans cesse en éveil, effort personnel de recherche et vivante spontanéité. On devine la qualité de l'ambiance à créer dans ces classes de petits pour leur donner des habitudes de discipline et de travail sans étouffer leurs intérêts naturels.

Nous saluons aujourd'hui la collaboration d'un groupe de maîtresses du degré inférieur qui, nous l'espérons, n'en resteront pas là. Puisse leur exemple susciter d'autres correspondances pour le plus grand profit des jeunes collègues qui ont besoin des conseils et de l'appui de leurs aînés.

UN GRAND PAS A FRANCHIR : ÉCOLE PRIMAIRE - ÉCOLE ENFANTINE

Eh ! oui, pour l'enfant arrivé à l'âge de l'école obligatoire, un grand pas doit être franchi : la différence entre l'école enfantine et l'école primaire ! Il n'y a là aucune difficulté, pensez-vous ! Détrompez-vous vite, le pas est immense !

L'enfant, à l'âge de 7 ans, n'est encore qu'un tout petit enfant, à quelques exceptions près. Comme il y a des plantes précoces, il y a aussi des enfants précoces, mais ils sont plutôt rares ! L'immense majorité d'entre eux restent à un stade moyen, par les temps actuels, surtout, les conditions de vie de nombreuses familles étant parfois très difficiles. Les mères qui doivent s'absenter toute la journée pour travailler et rentrent fatiguées le soir, n'ont plus la patience nécessaire pour s'occuper du développement de leurs enfants !

Qu'arrive-t-il donc ? Pressées par l'heure du travail mercenaire, elles habillent leurs enfants, leur donnent à manger et... les envoyent à l'école pour les savoir à l'abri et au chaud. Souvent même, ils ne sont pas lavés.

De ce fait, l'école enfantine doit prendre en main l'éducation, non seulement intellectuelle, mais matérielle aussi du petit enfant. L'école enfantine est donc, comme l'appellent nos voisins de France, une « Ecole maternelle » avant tout !

La maîtresse enfantine n'est plus une simple institutrice, mais une mère de famille : ainsi sa façon d'être avec le petit enfant diffère totalement de celle de la maîtresse primaire. Elle doit l'éduquer physiquement et moralement avant de l'instruire. Il lui faut obtenir toute sa confiance par une ferme et inlassable bonté. D'ailleurs la confiance s'établit vite et même à tel point qu'ils l'appellent souvent « Maman ! »

Habitué à cette atmosphère, le petit être qui arrive à l'école primaire est inquiet : quel accueil va-t-il recevoir ? Sur le pas de sa nouvelle classe, son premier coup d'œil est un regard à la maîtresse. Sourit-elle, il est conquis ! A-t-elle un regard soucieux, il la jugera sévère et se tiendra sur ses gardes ! Souriez donc, ô mes sœurs primaires, à vos nouveaux élèves ! Que le souci du programme à remplir ne chasse pas l'amour du petit enfant de vos cœurs !

Pour l'enfant, un autre fait psychologique encore : sa première maîtresse le connaissait jusqu'en ses moindres recoins, la nouvelle ne sait rien de lui ! Comprendra-t-elle ses oubliés, sa timidité, son manque d'intelligence ? (Le grand nombre d'élèves de sa classe l'empêchera d'étudier rapidement chacun des nouveaux venus.) Si, par malheur, elle ne le connaît pas à temps, il se cabrera et... parfois pour longtemps !

Et la discipline ? Ici, il faut obéir sans discuter, là-bas, on n'en faisait souvent qu'à sa tête ! Malgré les leçons de silence, les langues et les jambes ont bien de la peine à se tenir tranquilles ! Il faut apprendre une leçon, avant, ce n'était pas nécessaire. Quand votre travail vous lasse, pas moyen de le changer ! Et pour comble, les heures de la matinée sont plus longues.

Voilà autant de facteurs troublant le petit enfant à son arrivée à l'école primaire et rendant ce passage difficile. Certains sujets le passent aisément, d'autres ont beaucoup de peine !

Alors, que faire ? Solution sans remède ? Nous ne le pensons pas. Où est le grand défaut de la cuirasse ? Dans le manque de rapports entre maîtresses primaires et enfantines. Chacune de ces sections vit à part l'une de l'autre, et les contacts sont souvent nuls. N'y a-t-il pas dans les villes, à Lausanne en particulier, nombres de classes enfantines complètement isolées des bâtiments primaires ? Et même dans ceux-ci, par le fait des heures de travail différentes, les maîtresses enfantines n'ont que fort peu de relations avec les autres collègues.

Une solution serait une réunion deux ou trois fois par an de ces différentes maîtresses. Réunion cordiale où chacune oserait s'exprimer librement. Il y a tant de timides parmi nous ! On aurait ainsi l'occasion de parler des enfants, de leurs possibilités, de leurs déficiences, de leurs milieux, puis des programmes aussi. On parcourrait chacune des branches du programme et verrait ce qui pourrait être amélioré !

De ces rencontres sortirait certainement un grand bienfait pour nos petits. Peut-être nos sœurs primaires se rendraient-elles mieux compte que certains enfants, qui paraissent avoir été laissés de côté à l'école enfantine ne sont en réalité que de pauvres déshérités à qui il faut surtout beaucoup de patience et d'amour ! Et le grand pas à franchir deviendrait une route facile pour le bien du plus grand nombre.

Evelyne Corbaz.

PRÉPARATION AU CALCUL

Pendant le premier mois d'école, nous ne faisons pas de calcul proprement dit, pas de leçons, mais toutes les occasions sont prétextes à des exercices de numération, des constatations de quantités. Nous

comptons au hasard des sujets traités et des promenades : les camarades, les mains, les tables, les fenêtres de la classe et de la façade, les murs, les cahiers d'un grand, les livres sur le pupitre, les arbres de l'avenue, les poules d'une basse-cour, les bêtes d'un troupeau, les wagons d'un train, les lignes d'une lecture ou d'une poésie, les lettres d'un mot, les notes d'un solfège, etc., etc...

Peu importe si l'on dépasse la dizaine. En classe les nombres trouvés sont immédiatement représentés par des jetons de carton, des noyaux de cerises ou autres choses, toujours placés de même façon. J'ai adopté cette disposition par 2 :

O	O	OO	OO	OOO
O	O	OO	OO	etc.
1.	2.	3.	4.	5.

En même temps chaque enfant se fait un jeu de calcul pour les dix premiers nombres.

Jeu de calcul

Nombres 0-10.

33 cartons de mêmes dimensions dont trois resteront vides.

10 cartons pour une image, un dessin représentant le nombre ;

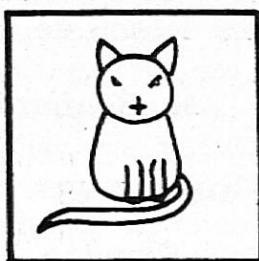
10 cartons pour la représentation du nombre avec jetons ;

10 cartons pour le chiffre (brodage ou collage de chiffres de calendrier).

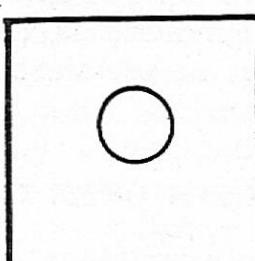
I

II

III



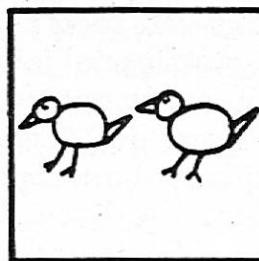
1 chat



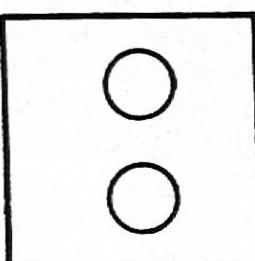
1 jeton



1.



2 poulets



2 jetons



2.

etc.

Emploi du jeu :

(Mélanger les cartes avant chaque emploi.)

Avec la série I.

1^{er} Triage par grandeurs croissantes.

Triage par grandeurs décroissantes.

2^o L'enfant les place devant lui au hasard, puis les désigne en suivant (2 poulets, 6 lapins, 9 canards, etc.).

Idem, mais la maîtresse lui demande de montrer 2 animaux, 7 animaux, 4 animaux, etc.

Avec les séries I et II.

Mêmes exercices en recouvrant l'image du carton-jeton correspondant.

Avec les séries I, II et III.

Idem en y joignant le carton-chiffre.

Exercices avec les mots de lecture globale.

1^o Compte des mots (s'il y en a trop, les faire mettre par colonnes de 10 mots).

Combien de colonnes ? La dernière est-elle complète ? Si non, combien de mots ? Combien de moins que les autres colonnes ? (C'est une façon rapide de s'assurer qu'aucun mot n'est égaré.)

2^o Triage des mots.

1 colonne de mots à 1 lettre

1 colonne de mots à 2 lettres

1 colonne de mots à 3 lettres, etc.

Quels sont les mots qui ont le plus de lettres ? Mettre une carte-jeton sur chaque colonne, mettre aussi une carte chiffre.

Les exercices peuvent se varier à l'infini... et lorsque la majorité des élèves reconnaissent d'un coup d'œil les nombres sur les cartes-jetons, sans compter, nous commençons les véritables leçons de calcul en étudiant systématiquement la première dizaine.

M. Bouffard.

LA NOTION DU TEMPS CHEZ L'ENFANT DE 7 ANS

Notion abstraite par excellence. Jour, mois, année... Semaine, heure, minute... hier, demain... autant de mots vides de sens pour nos bambins et pourtant, combien souvent employés. Inutile de donner des « leçons » sur ces termes. Cela passerait leur entendement. Mais les incorporer à la « vie » de la classe. Concrétiser le temps, rendre visibles le jour qui passe, la semaine écoulée, le mois à venir, tout cela est possible grâce au calendrier mensuel. — Sur une feuille de papier Java de 70 cm. sur 25 cm., vous bâtissez, à l'encre ou au crayon de couleur, d'une manière très visible, un réseau formé de rectangles de 10 cm. sur 5 cm. Vous avez ainsi 7 rectangles en longueur et 5 en largeur. Chaque rectangle représente un jour du mois. Les noms des jours sont écrits en gros caractères le long de la première bande de 7 jours et le nom des mois inscrit dans la partie du calendrier restant inoccupée, puisque le nombre des jours ne dépasse pas 31. Les jours sont numérotés en haut, à droite de chaque case. Le calendrier est affiché en classe le 1er du mois. Les enfants sont groupés devant. On leur explique à quoi servira ce calendrier, on les laisse dire ce qu'ils voient : dans chaque case de la chambre on

dessinera le travail qu'on a le mieux aimé ce jour-là. Mais les dimanches ? Et les vacances ? On choisit une couleur pour ces deux jours. Rouge pour les dimanches, bleue pour les vacances, par exemple. Chaque matin, après la prière, les élèves viennent voir le calendrier, un enfant dit la date du jour en soulignant du doigt le nom du jour (en haut), le chiffre (dans la case) et le nom du mois (en haut ou en bas). Puis on cherche le dessin à faire le jour précédent. Quel travail a-t-on fait hier ? Le dessin et le dessinateur choisis, celui qui observe autre chose le dit. Il n'y a plus qu'un jour et la semaine est finie. — Demain c'est ma fête ! etc. Au début, les enfants ne voient rien, n'observent que les dessins qui se succèdent ; à la longue, quelques notions se précisent. Chaque mardi et vendredi, c'est l'ouvrage, tous les jeudis le modelage, etc. — Un mois après l'autre, les dessins s'ajoutent et les observations aussi : Je vois que le mois d'avril a 30 jours et le mois de mai 31. — Dans 5 jours le mois de juin est fini. — Il y a déjà 3 mois que nous sommes à l'école. — Il y a juste un mois c'était ma fête. — Je peux dire tous les noms des mois depuis qu'on est dans la classe, etc., etc. — Ces observations du matin, faites par qui le veut, très souvent répétées, finissent par graver dans l'esprit de l'enfant la notion du mois, de la semaine, des jours, et, pour finir, de l'année civile et de l'année scolaire, car l'enfant constate qu'au Nouvel-An, l'année change de nom, elle est finie, tandis que lui-même ne change de classe qu'en avril. Pour être valables, ces observations doivent se faire chaque jour et être tout à fait spontanées. Il y a des jours où l'on ne dit que la date, d'autres où l'on fait de nombreuses remarques. Ce qu'un enfant découvre un jour sera découvert à nouveau par un autre enfant un autre jour. Les laisser répéter ce qu'ils ont déjà entendu, c'est leur donner l'assurance qui leur permettra de formuler une autre fois leurs propres observations. Pour aider à acquérir ces notions de temps, il faut marquer le début d'un nouveau mois par une petite cérémonie ; on chante un chant au mois qui part, on chante un chant au mois qui arrive. A chaque changement de mois, on a le droit de changer de place dans la classe. Chaque semaine on emporte ses cahiers à la maison pour les montrer à ses parents, chaque jour son livre de lecture, chaque mois ses dessins. Il y a ainsi une tradition qui se forme petit à petit, donnant satisfaction au besoin de sécurité de l'enfant. Chaque saison est aussi marquée d'une façon spéciale, par la décoration d'une paroi de la classe (hirondelles pour le printemps, soleil pour l'été, feuilles pour l'automne, paysage de neige pour l'hiver par exemple). A chaque saison, une phrase en grosses lettres découpées et collées contre le mur, caractérise la saison : C'est le printemps — Vive l'été — L'automne est là — L'hiver est venu. La décoration de la classe et la phrase à coller sont choisies par les enfants et réalisées par eux. — Ils admirent leur travail et le regardent souvent, les mots se gravent ainsi dans leur mémoire. — C'est ainsi qu'à la fin de l'année scolaire, sans avoir jamais eu de « leçons », à ce sujet, ils savent le nom des mois et comprennent les termes de jour, semaine, mois, etc., si confus auparavant.

G. Savary.

UNE LEÇON DE LECTURE GLOBALE AU DEGRÉ INFÉRIEUR

Il y a deux mois environ qu'ils sont entrés à l'école primaire, ces trente-six bambins de sept ans. Les uns venaient directement de la maison ; d'autres sortaient d'une école enfantine ou d'une école particulière. Et leur bagage de connaissances variait infiniment. Tandis que certains lisraient déjà couramment, la plupart ne connaissaient que quelques lettres ou quelques mots ; et les moins fortunés ne savaient absolument rien.

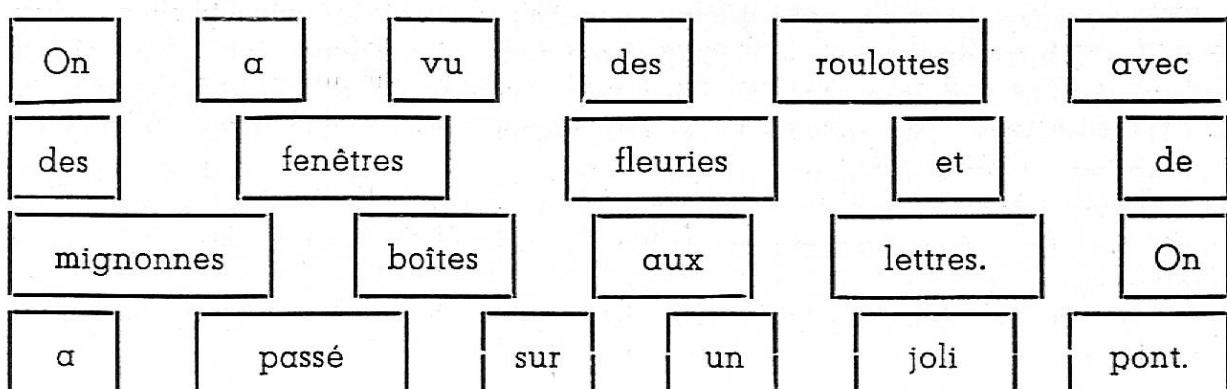
Mais les voici maintenant réunis dans une même laborieuse atmosphère. Le timbre du matin n'a pas encore sonné, que déjà ils arrivent les uns après les autres, saluent la maîtresse, examinent un instant l'aquarium, jettent un coup d'œil au tableau des fêtes, mettent leurs effets en ordre, et commencent à leur place leur silencieux manège.

Ils prennent une boîte, chacun la sienne (boîte de Formitrol, de chocolat Frigor, de cigarettes Laurens ou de la poudre Coty), l'ouvrent délicatement et en répandent sur la table le précieux contenu. Ce sont des morceaux de papier rectangulaires, sur lesquels sont imprimés en gros caractères verts des mots de différentes longueurs. Sans bruit, et avec un évident plaisir, ils trient ces mots, les alignent, repèrent d'abord le titre qu'ils placent en haut de la table, et reconstituent au-dessous la partie de texte déjà étudiée. Il s'agit de la promenade de la semaine dernière au chemin des roulottes, à Sauvabelin. C'est amusant de refaire cette histoire ! Un vrai puzzle !

Ici et là, des mains se lèvent : « Mademoiselle, j'ai fini ! » — Je l'ai réussi sans modèle ! — Moi, j'ai regardé le tableau ! — Moi, mon classeur ! — Pour le moment, les trois procédés sont admis. Mais quand le texte aura été étudié jusqu'au bout, la maîtresse enlèvera la grande feuille de papier java sur laquelle elle avait écrit l'histoire en caractères script, et les enfants n'auront plus le droit de consulter leur classeur. Le récit sera su à fond, et les mots seront suffisamment assimilés pour être reconnus sans erreur.

La maîtresse contrôle rapidement en circulant entre les tables. Si c'est faux, l'enfant doit corriger. Si c'est juste, en attendant de remettre son matériel dans la boîte, il pourra s'occuper, c'est-à-dire qu'il pourra jouer avec ses mots en essayant de les assembler différemment, pour former d'autres expressions, éventuellement d'autres phrases.

Après quoi, on étudie ensemble la suite du texte (3 ou 4 lignes par leçon). La maîtresse a écrit le nouveau fragment au tableau noir, en séparant nettement les mots les uns des autres.



On repère d'abord les mots déjà connus. Ce sont, pour les enfants, comme des visages qui leur sourient au milieu d'une foule anonyme. Puis la maîtresse lit le tout, en montrant chaque mot avec la baguette. Les enfants répètent en chœur. On observe la longueur, la forme, la physionomie des mots. On lit en suivant, puis en sautant, ceux de la 1^{re}, de la 2^e, de la 3^e, de la 4^e ligne. Puis on mélange le tout.

Les enfants sont ensuite appelés par groupes devant le tableau noir. Chacun doit montrer deux ou trois mots que lui indique la maîtresse. Après quoi, un seul élève est désigné, qui montre en sautant des mots que ses camarades restés à leur place énonceront le plus rapidement possible.

On procède alors à une petite séance de découpage. On sort les textes. Un élève distribue les ciseaux. A toutes les tables, des têtes se penchent, attentives, pour couper aussi droit que possible les quatre bandes et les 22 mots qui constituent le fragment qu'on vient de préparer. Ces mots sont mis ensuite dans la boîte, avec les autres. Le lendemain, le même travail recommencera, mais l'histoire comprendra quatre lignes de plus. Et ainsi de suite, jusqu'à ce que le tout soit découpé. Alors l'enfant recevra une petite enveloppe, dans laquelle il glissera tous ses mots. Il inscrira dessus son nom et le titre du texte. Ces enveloppes seront conservées par la maîtresse jusqu'en hiver, dans un carton d'où on les sortira quand on passera à la palpitante décomposition des mots en syllabes.

En attendant, le « Joli classeur » des élèves se sera enrichi d'une nouvelle histoire. Car les enfants commencent leur première année scolaire sans livre de lecture officiel. Par contre, ils reçoivent un classeur, dans lequel ils intercalent, semaine après semaine, le nouveau texte mis à l'étude. Ils s'y attachent d'autant plus qu'ils le constituent petit à petit, qu'ils l'illustrent eux-mêmes de dessins naïfs, qu'ils le rédigent et l'impriment avec le concours de leur maîtresse, et surtout parce qu'il devient en quelque sorte le journal de leur première année d'école. « Je le garde soigneusement, nous disent-ils souvent ; ce sera un souvenir pour plus tard ! »

On y parle en effet de l'aquarium, du fourmi-lion, du géranium rose qui fleurit sur le pupitre, de la pendulette en forme de moulin à vent qui les intrigua dès le premier jour, d'une promenade à la Blécherette, d'une visite de l'inspecteur, de l'arrivée d'une nouvelle camarade, du départ d'un petit Français, de la course d'école, de la Fête du Bois, du Comptoir Suisse, de la mystérieuse fête de Noël ! Il n'est pas nécessaire de se tracasser pour trouver des sujets. Les enfants nous en proposent toujours beaucoup plus qu'on n'en peut traiter. Et vers la fin de l'année, quand on cessera d'imprimer, ils seront navrés de penser qu'il se passera encore tant de choses intéressantes qu'on n'aura plus l'occasion d'immortaliser !

Dans une telle leçon, tous les enfants sont forcément actifs. Car ils doivent tous trier, manipuler, écrire, coller, marcher, découper. L'activité physique et l'effort intellectuel sont heureusement équilibrés, développant ainsi l'adresse manuelle des trop cérébraux, et reposant agréablement ceux que l'effort mental pur fatigue et décourage. L'heure de

lecture, la première et la plus aimée de la journée, passe toujours comme par enchantement.

Et puis, les enfants apprennent par la même occasion l'ordre et la minutie. Quand ils ont constaté que des bords coupés droit sont plus esthétiques que des bords irréguliers, qu'un mot tronqué est faux, qu'un mot perdu doit se récrire, ils deviennent d'eux-mêmes plus soigneux, sans qu'il soit pour cela besoin de longs discours.

Mais le principal avantage de l'apprentissage de la lecture par la méthode globale, c'est de pouvoir concentrer l'attention des enfants sur un sujet unique. Si l'on étudie la classe, par exemple, les textes parleront de la salle d'école, du mobilier, des élèves, de la maîtresse, de l'imprimerie, de la caisse à sable, et non d'une Lili qui rame, ou d'un papa qui fume. Autrement dit, on pourra appliquer, dès la première année d'école, la captivante méthode des centres d'intérêt.

Jacqueline Chesseix.

LES LIVRES

Première moisson (Édité par le Département de l'instruction publique, Genève.) Leçons et exercices de langue à l'usage du degré inférieur. 1944.

Les leçons que contient ce manuel ont été données dans les classes expérimentales de l'Ecole du Mail, puis revues d'après les indications des institutrices et mises au point par MM. R. Dottrens, L. Ludwig et Ed. Rast. C'est dire le soin apporté à l'élaboration de cet ouvrage scolaire destiné aux plus jeunes élèves de l'école primaire. Première initiation à la grammaire, il suggère les premières observations du langage, sans en tirer des règles ou des définitions. Les thèmes, vrais centres d'intérêt, tous choisis dans le champ de l'expérience enfantine, mettent le langage au service de la vie, en proposant des entretiens, des expériences, des collections ; ils exercent avant tout la langue parlée et enrichissent le vocabulaire qu'ils rendent actif en associant les mots dans leurs rapports essentiels et nécessaires.

Un livre qui peut rendre de très précieux services.

INSTITUTEURS !

Prenez note de l'adresse de celui qui vous offre en location les **clichés en couleurs naturelles**

dont vos collègues se déclarent si enchantés. J.-L. FELBER, chemin du Levant 69, Lausanne.

309

Collègues ! Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.



LAUSANNE NEUCHÂTEL • VEVEY

11, Terreaux - Métropole

LAUSANNE

CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER

Qualité garantie
Prix avantageux
Choix énorme

Livraison franco

Costumes «TRAINING»
de Fr. 22.50 à 34.—
«AIRRESS» Fr. 19.50

Golar
16 RUE PICARD
SPORTS
LAUSANNE
Envois à choix



PAPETERIE - LIBRAIRIE
LAUSANNE

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. — Montreux



JOHANNES KEPLER

1571-1630

Illustre astronome allemand né à Weil dans le Würtemberg. C'était un enfant de constitution délicate issu d'une famille pauvre.

Toutefois, à l'âge de 23 ans déjà, il débuta à Graz dans le professorat, fonction qui comprenait notamment les charges de rédiger le calendrier annuel, s'occuper des prévisions du temps et de politique également. Cette astrologie qu'il détestait fut pourtant jusqu'à la fin de sa vie sa principale source d'activité et de gain.

Avec une remarquable tenacité, Kepler fit usage des observations de l'astronome danois Tyro Brahe. S'étant occupé tout particulièrement du problème de l'optique, il vit ses efforts couronnés de succès par la découverte de la lunette astronomique.

La lecture de ses traités nous le font apparaître comme le précurseur du téléobjectif moderne.

Johannes Kepler passe pour avoir, plus que tout autre, contribué au perfectionnement et à l'enrichissement des connaissances de l'optique et de celles qu'on avait du système planétaire de Copernic.

MONTRÉUX, 17 novembre 1945

LXXXI^e année — N° 41

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. **Bulletin:** Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

PETIT ATLAS DE POCHE PAYOT

Tous ceux qui aiment la nature apprécieront cette collection de petits volumes du naturaliste suisse qui, en un format pratique et réduit, contiennent une foule de renseignements précieux.

Volumes petits in-16 reliés, avec couverture en couleurs.

Arbres et arbustes, par Ch. BRODBECK.

20 planches et 42 illustrations dans le texte Fr. 3.80

Le Pêcheur en Suisse, par F. FUNK.

8 planches en couleurs décrivant 27 poissons de rivières et de lacs
Fr. 3.20

Les Alpes, Minéraux, Végétaux, Animaux, par C. A. W. GUGGISBERG.

16 planches en couleurs Fr. 3.80

Mammifères, Reptiles et Batraciens, par C. A. W. GUGGISBERG.

16 planches en couleurs décrivant 73 espèces Fr. 3.80

Papillons de la Suisse, par C. A. W. GUGGISBERG et E. HUNZIGER.

16 planches en couleurs représentant 85 espèces Fr. 3.80

Oiseaux I, par C. A. W. GUGGISBERG et R. HAINARD.

26 planches en couleurs Fr. 3.80

Oiseaux II, par C. A. W. GUGGISBERG.

26 planches en couleurs Fr. 3.80

Nos Champignons, manuel suisse de l'amateur, par HABERSAAT et GALLAND.

Un volume in-16 relié, illustré de 40 planches en couleurs et de 23 figures en noir, décrivant 100 espèces Fr. 6.—

Nos Amis les Chiens, par F. LEIMGRUBER.

20 planches en couleurs Fr. 3.80

Fleurs des Alpes, par W. RYTZ.

28 planches en couleurs Fr. 3.80

Boussole et Carte, par C. THENE.

Illustré de 50 dessins en noir et rouge Fr. 3.20

LE LIVRE DE LA JEUNESSE SUISSE ET LE PLUS BEAU CADEAU POUR LES GARÇONS

1. Science et Jeunesse.

Un volume in-8, nombreuses illustrations dans le texte et en hors-texte, couverture illustrée en couleurs, relié Fr. 8.—

2. Science et Jeunesse.

Un volume in-8, nombreuses illustrations dans le texte, 24 pages hors-texte, couverture illustrée en couleurs, relié Fr. 9.—

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE • GENÈVE • NEUCHATEL • VEVEY • MONTREUX • BERNE • BALE